

La lettre d'information du Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés Rhône-Alpes • N° 26 – Mars 2015



Fabrice MARCHIOL

6 octobre 1973 – 5 mars 2015

Conseiller régional de Rhône-Alpes • Président du groupe U.D.C. et Apparentés Maire de La Mure Président de la Communauté de communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais









Entreprise Rhône-Alpes International (E.R.A.I.): l'heure des responsabilités!

Notre groupe, constatant l'incapacité de l'exécutif à trouver une solution de sortie de crise acceptable et supportable pour les contribuables rhônalpins, a pris ses responsabilités. Les élus ont voté contre une nouvelle subvention de 6,3 millions d'euros pour E.R.A.I. qui leur était soumise, sans garantie ni perspective de redressement de la structure, ni changement dans sa gouvernance.

Cette décision qui marque probablement la fin d'E.R.A.I., désormais en situation de cessation de paiement, illustre les fractures qui existent au sein de la majorité. Il était en effet de la responsabilité du Président du Conseil régional et de sa majorité de trouver une solution aux problèmes de gestion d'une structure qui fonctionne aujourd'hui dans l'opacité la plus totale.



Si les élus de la droite et du centre insistent sur l'utilité d'une politique d'accompagnement à l'export de nos entreprises, ils soulignent aussi que cette décision constitue la fin d'un mauvais feuilleton qui n'a que trop duré. Il marque l'incapacité de l'exécutif à maîtriser une situation dégradée depuis plusieurs années et qui a coûté plusieurs dizaines de millions d'euros au contribuable rhônalpin. Notre groupe souligne que le temps des responsabilités est désormais venu : l'exécutif, qui a totalement dévoyé un très bel outil, va devoir assumer son incapacité à assurer un fonctionnement sain pour une structure qui a dépensé sans compter l'argent public depuis quelques années, sans aucune évaluation sérieuse et objective des actions engagées.

Les élus de la droite et du centre rappellent d'ailleurs qu'ils ont fait de nombreuses propositions de sortie de crise ces derniers

mois, qui ont malheureusement toutes été rejetées par l'exécutif. La responsabilité de Jean-Jack QUEYRANNE est donc lourde : face à cet immense gâchis, c'est désormais à la justice de se pencher sur la situation d'E.R.A.I., afin que toutes les conséquences puissent être tirées.



Contrat de Plan État-Région (C.P.E.R.) 2015-2020 : « le compte n'y est pas, tant sur la forme que sur le fond »

Sur la forme, le C.P.E.R. 2015-2020 a été mis en place avec plus d'un an de retard, après avoir été construit dans une parfaite précipitation entre la fin de l'année dernière et la fin du mois de février. Nous déplorons en outre le caractère électoraliste du calendrier retenu qui a permis, fort opportunément au Président de la Région, accompagné par le Préfet de Région, à écumer les départements à quelques jours des élections départementales pour annoncer des investissements, parfois encore très hypothétiques, alors même que le Conseil régional ne s'était pas encore réuni ni pour en débattre, ni pour l'adopter.

Le calendrier fixé par l'État était certes très serré, mais il fixait un terme à la fin du mois de juin, ce qui a d'ailleurs conduit la plupart des autres présidents de Conseils régionaux à prendre le temps d'une adoption respectant les étapes nécessaires de concertation et de construction que nous avons malheureusement éludées. Ces quelques mois supplémentaires n'auraient probablement pas été de trop pour nous proposer un document plus abouti. Le C.E.S.E.R. lui-même, dans le langage pourtant feutré dont il a l'art, parle « d'un Contrat de Plan État-Région non finalisé ».

Sur le fond, les investissements sont en baisse d'environ 20 à 30 % par rapport au dernier Contrat voté en 2007. Et ce malgré toutes les tentatives et astuces d'affichages, qu'il s'agisse de l'intégration de politiques de droit commun qui n'ont rien à faire dans le C.P.E.R., de recyclage de fonds déjà dédiés par ailleurs, etc. Tout cela pour faire croire en un engagement fort qui n'en est, dans les faits, pas un.



Notre désaccord sur le fond est donc important aussi, même s'il n'est évidemment pas total. Nous reconnaissons ainsi que ce C.P.E.R. propose des opérations intéressantes, essentielles, consensuelles et que nous réclamions parfois depuis très longtemps; nous les soutiendrons dans leur mise en œuvre. Toutefois, l'absence de certains dossiers structurants sans réel débat préalable ni arbitrage de l'assemblée délibérante sont aussi des manquements que nous tenons à dénoncer.

Enfin, nous regrettons que beaucoup d'opérations apparaissent avec tant d'incertitudes sur les financements que leur réalisation relève plus de l'affichage que de l'engagement. Beaucoup de cases restent vides essentiellement parce que les conditions de préparation précipitées n'ont pas permis d'aboutir sur des accords avec toutes les parties.

Cela est d'autant plus regrettable que cela risque de pénaliser fortement les territoires qui subissent déjà le désengagement de l'État et peinent à financer les projets structurants qui permettront à notre Région de faire face aux défis de demain.



Retrouvez le Groupe U.D.C. et Apparentés sur Internet!

Retrouvez toute l'actualité de vos élus régionaux, leurs prises de position, leurs interventions en direct lors des assemblées plénières et en V.O.D., nos communiqués de Presse et nos tribunes politiques sur :

- notre site Internet : www.udcap-rhonealpes.fr
- notre groupe Facebook®: www.facebook.com/groups/161580883853340/
- notre Web TV officielle sur Dailymotion® : www.dailymotion.com/UDC-App



Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés Conseil régional de Rhône-Alpes Hôtel de Région 1 esplanade François-Mitterrand - CS 20033 69269 LYON CEDEX 02

e-mail: gudc@rhonealpes.fr Métro "Perrache Gare S.N.C.F." - Tram T1 "Hôtel de Région - Montrochet"

Rédaction en chef : Cédric VIAL • Rédaction : Sébastien MICHEL et Michel LAMOTTE-CRÉPET • Réalisation : Michel LAMOTTE-CRÉPET avec la participation de tous les collaborateurs du Groupe U.D.C. et Apparentés.